



Arnaque dans un club de sport.avis avant poursuites

Par **helen57**, le **23/05/2009** à **20:25**

Bonjour,

Il y a 15 mois je me suis rendu dans une salle de sport a la frontiere allemande chez "FITNESS COMPANY. Une hotesse m'a proposé une heure d'essai dans la salle que j'ai effectué et par la suite m'a clairement forcé la main pour signé un papier qui disait que je m'engageai a venir chez eux pendant 6mois. Mais que je n'aurais que ma carte de membre mensuel a chaque fois que je paierai le mois. Mais je ne suis jamais retourné dans cette salle de sport je n'ai jamais payé et jamais recut de carte ,donc aucune consommation dans ce club.

j'ai recut tout les mois des courrier pendant ces 6mois me disante venir payé pour rcevoir ma carte, mais je n'en tenait pas compte.

Et maintenant 15 mois apres il ont fait appel aupres de "france-contentieux" pour un avis avant poursuite me disant e regler "529.32€ pour regler le litige a l'amiable.

Al'epoque quand j'ai signé j'ai été naive je sortais de l'ecole je ne gagnais meme pas encore d'argent et a present je suis au chomage je ne sais pas comment faire, il m'on vraiment forcé la main pour signé je lui ai dit que je ne travaillait pas ele m'a dit pas de probleme quand vous ne pourrez pas payez vous ne viendrez pas le mois la.

je me retrouve dans un sacré pétrin pour 1 heure d'essai gratuite dans cette salle de sport, de plus le jour ou c'est arrivé ce sont eux qui sont venu me cherchait dehors de la salle de sport alors que je me baladais tranquillement.

Jai vraiment besoin d'aide.

Merci pour tout vos conseils vraiment.

Par **buronavocat**, le **03/07/2009** à **19:21**

bonjour,

pour vous répondre, il faudrait voir les termes du contrat que vous avez signé.

Que prévoit le contrat quant au paiement des cotisations?

cordialement